



L'an deux mille onze, le 3 novembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de SENAS dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Rémy FABRE, Maire de Sénas.

- Date de convocation du Conseil Municipal : le 27 octobre 2011
- Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

ETAIENT PRESENTS : FABRE Rémy - FABRE Michel - TRUPHEME Sylvie - BRUNA David - POURCEL René - N'GUYEN Patricia - BACCHI Isabelle - RENAUD Jean-Louis - ALPHONSI Pascal - SAIFI Nassera - TESTUD Claude - N'GUYEN HUU Laurence - BREGUIER Joël - ADNAN Michel - CIRBEAU Florence - MAUREL Louis - FLECHE Mireille - MOUTON Marie-Françoise - HERMELLIN Stéphane - FERRIER Mireille - MARIN René - MEROTH Bernard.

ABSENTS EXCUSES ayant donné procuration : MENEROUD Christiane (pouvoir à M. Rémy FABRE) - ANZEMPAMBER Maurice (pouvoir à Mme Truphème) - LOPEZ Céline (pouvoir à M. Maurel) - BAILLY Virginie (pouvoir à M. Michel Fabre) - MARRET Marie-Catherine (pouvoir à M. Marin).

ABSENTS : PONS Christian - GUTIERREZ Laurianne.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de votants en nombre présent et représenté : 27 |
|--|

Ouverture de la séance par l'élection du secrétaire de séance :

Est élue secrétaire de séance :

- Madame Isabelle BACCHI



◆ Approbation du Procès verbal de la réunion du conseil municipal du 20 septembre 2011

P.V. Approuvé à l'unanimité



◆ Décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article 1. 2122.22 depuis le précédent conseil municipal

Le Maire a rendu compte des décisions suivantes, prises depuis la dernière réunion :

109/2011

Signature avec Monsieur Bouziane BOUAMRI d'un bail de location précaire d'une durée de 12 mois à compter du 1^{er} octobre 2011 pour le logement de propriété communale situé au 1^{er} étage du 17 avenue Baptiste Dubois à Sénas.

Ce contrat de location à titre précaire est signé dans l'attente de l'attribution à cette personne d'un logement des services sociaux.

Sont à la charge du locataire, à compter du 1^{er} octobre 2011 :

- ✓ Le montant du loyer mensuel fixé à 406,92 €,*
- ✓ Sa facture de consommation d'eau,*
- ✓ Sa facture de consommation d'électricité,*
- ✓ Le montant des ordures ménagères correspondant à son logement.*

110/2011

Prestation de techniciens son, accueil régisseur confiée à Monsieur Guillaume NIEMETZKY de GN Enregistrement pour deux spectacles programmés au théâtre de l'Eden les 15 octobre.2011 et 10 décembre 2011

Le prix de la prestation est fixé à 200 €, soit pour 2 interventions la somme de 400 €.

111/2011

Contrat de cession signé avec l'association MAKE ME PROD représentée par son Président Monsieur Christophe THIBAUT pour une représentation du spectacle GAÏO, 1^{ère} partie du concert présentée au théâtre de l'Eden le 10 décembre 2011

Le droit d'entrée de ce concert est fixé à 10 €.

Le montant de la représentation est fixé à 600 € TTC.

La commune aura à sa charge les droits d'auteur et en assurera le paiement.

112/2011

Contrat de cession signé avec l'association MAKE ME PROD représentée par son Président Monsieur Christophe THIBAUT pour une représentation du spectacle ISAYA, 2^{ème} partie du concert présentée au théâtre de l'Eden le 10 décembre 2011

Le montant de la représentation est fixé à 400 € TTC.

La commune aura à sa charge les droits d'auteur et en assurera le paiement

113/2011

Marché à procédure adaptée signé avec la Société ECOLLECT pour la fourniture et l'installation des ouvrages nécessaires à la mise en souterrain de deux bacs de collecte d'ordures ménagères

La notification du marché a été faite à la Société ECOLLECT le 27 septembre 2011, pour un montant de 15.033,00 € H.T.

114/2011

Renouvellement du contrat de location signé avec Monsieur Mohamed OULHADI pour une durée de 1 an pour l'appartement 8 avenue Jean Jaurès à Sénas, à compter du 1^{er} octobre 2011

Sont à la charge du locataire, à compter du 1^{er} octobre 2011 :

- Le montant du loyer mensuel, fixé à 358,09 €,*
- Sa facture de consommation d'eau,*
- Sa facture de consommation d'électricité,*
- Le montant des ordures ménagères correspondant à son logement.*

115/2011

Avenant n° 4 au marché signé avec la société COFELY GDF SUEZ pour la maintenance et d'exploitation des installations de chauffage et de climatisation des différentes installations dans les bâtiments appartenant à la Commune de Sénas, pour prendre en compte le supplément appliqué au poste P3 du marché (gros entretien)., pour la saison 2010 – 2011, afin que le titulaire du marché procède au remplacement simultané des deux pompes à chaleurs de la médiathèque

Décision prise compte tenu de la mise hors service de l'une deux pompes à chaleurs et de l'état vieillissant de la seconde utilisant aussi un fluide frigorigène qui sera interdit au 1^{er} janvier 2015.

L'incidence financière sur le poste P3 du remplacement de la deuxième pompe à chaleur s'élève à un montant de 16447,80 € ht, soit 19 671,56 € ttc.

116/2011

Mission de vérification technique triennale du système de sécurité incendie (SSI) du théâtre, confiée à la société SOCOTEC, agence d'AIX EN PROVENCE

La mission consiste en l'examen visuel de la conformité du SSI au dossier d'identité, examen sur documents des conditions d'exploitation du SSI, vérification de la réalité des actions de maintenance, établissement du rapport de vérification, signature du registre de sécurité.

Le montant de la prestation pour chaque vérification est de 300,00 € ht, soit 358,80 € ttc.

117/2011

Contrat de cession de droits de représentation signé avec Monsieur Christophe SEGURA, Gérant de la Société « MARILU PRODUCTION, pour une représentation du spectacle « CIAO AMORE » de Jérôme L'HOTSKY, au Théâtre de l'Eden le 13 janvier 2012

Le prix de cession des droits de représentation est fixé à 7 912.50 € TTC.

La commune aura à sa charge

- la déclaration des recettes et le paiement auprès de la SACEM/SACD afférents à la représentation,
- les frais de restauration et d'hébergement des deux comédiens, du régisseur et de l'administrateur.

118/2011

Contrat de cession de droits de représentation signé avec Monsieur Jean-Marc DUMONTET, Gérant de la Société « JMD PRODUCTION », pour une représentation du spectacle « BEN », au Théâtre de l'Eden le 2 mars 2012

Le prix de cession des droits de représentation est fixé à 5 064,00 € TTC.

La commune aura à sa charge

- la déclaration des recettes et le paiement auprès de la SACEM/SACD afférents à la représentation,
- les frais de déplacements, de restauration et d'hébergement de l'ensemble de l'équipe soit quatre personnes.

119/2011

Contrat de cession de droits de représentation signé avec Monsieur Christophe SEGURA, Gérant de la Société « MARILU PRODUCTION », pour une représentation du spectacle « LA NUIT DES DUPES » de Michel HEIM, au Théâtre de l'Eden le 30 mars 2012

Le prix de cession des droits de représentation est fixé à 6 857,50 € TTC.

La commune aura à sa charge

- la déclaration des recettes et le paiement auprès de la SACEM/SACD afférents à la représentation.

120/2011

Convention de mise à disposition d'un intervenant qualifié qui encadrera l'atelier « danses et bien-être » sur le dernier trimestre 2011 signée avec l'Association Secret de Plantes représentée par son Président Madame Laure GAUTIER

Le montant de la prestation est fixé pour le dernier trimestre 2011 à 30,00 € la séance de 1 heure, matériel compris.

121/2011

Convention de mise à disposition d'un intervenant qualifié qui encadrera l'atelier « cours d'anglais » sur l'année scolaire 2011/2012 signée avec Madame Géraldine DETE

Le montant de la prestation sur l'année scolaire 2011-2012 est fixé à 30,00 € la séance d'une heure, matériel compris à compter du 1^{er} septembre 2011.

122/2011

Convention de mise à disposition d'un intervenant qualifié qui encadrera l'atelier de « sophrologie » sur le troisième trimestre 2011 signée avec l'Association Le Micocoulier représentée par son Président Madame Brigitte GAUTIER

Le montant de la prestation du troisième trimestre 2011 est fixé à 40,00 € la séance d'une heure, à raison d'un cours une semaine sur deux, matériel compris à compter du 28 septembre 2011.

123/2011

Convention de mise à disposition d'un intervenant qualifié qui encadrera l'atelier « mosaïque » sur la saison 2011/2012 signée avec Madame Laurence PETIT

Le montant de la prestation pour la saison 2011/2012 est fixé à 77,00 € la séance de deux heures, avec un supplément de 5,00 € par personne pour le matériel, à compter du 1^{er} septembre 2011.

124/2011

Contrat signé avec Monsieur Didier DUSSERE, pour une animation représentant la fabrication des balais à l'ancienne pour la journée du 23 octobre 2011
Décision annulée car animation annulée.

125/2011

Contrat signé avec Monsieur Mathieu FRECON bouilleur ambulant pour une animation représentant la démonstration du fonctionnement d'un alambic de distillation d'alcool, pour la journée du 23 octobre 2011
Le montant de la prestation est fixé à 350,00 € net (sans TVA).

126/2011

Contrat de co-réalisation signé avec Madame Carine MONTALDI, Présidente de la Société « SCENES PLURIELLES » pour une représentation du spectacle « UNE VIE SUR MESURE » de Cédric CHAPUIS, au Théâtre de l'Eden le 17 février 2012

La recette brute TTC des billets vendus sera partagée comme suit :

- à concurrence de 80 % au profit du Producteur,
- à concurrence de 20 % au profit de l'Organisateur (la Commune).

Toutefois l'organisateur s'engage à verser au producteur un minimum garanti de 2 650,00 € TTC.

La commune aura à sa charge

- les frais d'hébergement et de restauration de la Compagnie, soit 3 personnes ;
- la déclaration des recettes et le paiement auprès de la SACD afférents à la représentation.

127/2011

Marché public de travaux signé avec Monsieur Olivier ARNOUX représentant la Société COLAS MIDI MEDITERRANEE pour la rénovation du chemin de Rousset à Sénas
Le montant des travaux est fixé à 68 752,06 € TTC.

128/2011

Marchés publics de travaux relatifs à la construction d'un gymnase pour la totalité des lots (1 à 16)
Le montant total des travaux est estimé à 2 507 843,18 € TTC.

129/2011

Marché publics de travaux relatifs à la construction d'une tribune métallique pour la totalité des lots (1 et 2) signés avec la société DOUBLET S.A. situé au 67, rue de Lille - 59710 AVELIN
Le montant total des travaux est estimé à 125 163,79 € TTC.

Les membres du Conseil Municipal ont donné acte à Monsieur le Maire pour les décisions prises ci-dessus dans le cadre de l'article L.2122.22



◆ Délibérations* des membres du Conseil Municipal sur les sujets à l'ordre du jour :

Délibération n° 11.11.076 : sujet n°1
Décision modificative n° 1/2011 du Budget Ville
Balance générale jointe en pièce annexe.

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 11.11.077 : sujet n°2**Versement de subventions exceptionnelles au titre de l'année 2011**

Versement de diverses subventions pour un montant total de 9 020.00 € :

➤ - Marché de Noël :	6 000.00 €
➤ - Amical du personnel de la Mairie et du CCAS :	738.00 €
➤ - Gymnastique volontaire :	672.00 €
➤ - Association de défense du quartier du Parc :	1 160.00 €
➤ - AFM Téléthon	450.00 €

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 11.11.078 : sujet n°3**Institution de la taxe d'aménagement jusqu'au 31/12/2014 sur l'ensemble du territoire communal et fixation du taux**

Taxe instituée sur l'ensemble du territoire communal pour une durée de 3 années à compter du 1^{er}/01/2012

Le taux de cette taxe est fixé à 4,5 % pour l'année 2012.

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 11.11.079 : sujet n°4**Souscription d'un prêt de un million d'euros auprès de la Caisse d'Epargne**

Après consultation auprès de différents prêteurs (Crédit Agricole, B.F.T., Caisse d'Epargne), la Caisse d'Epargne a répondu favorablement pour un prêt jusqu'à un million quatre cent mille euros.

Vu l'engagement des travaux à ce jour, le besoin de financement des investissements de la commune pour 2011 est de un million d'euros.

Le projet de prêt pour un million d'euros transmis par la Caisse d'Epargne est d'une durée de 25 ans, taux fixe trimestriel de 4.81 %.

A ce jour, le taux de la commission n'est pas connu. Il sera fixé après acceptation de notre demande par l'instance décisionnelle de la Caisse d'Epargne.

L'amortissement sera progressif ; la commission d'engagement est fixée à 2 800.00 €.

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 11.11.080 : sujet n°5**Déclassement du chemin communal dit de la Ferrage**

Nécessité de déclasser le chemin rural dit de la ferrage en vue de réaliser une unité de propriété avec les parcelles BS 27-108-109-289-379 et 381.

A l'issue de l'enquête publique, le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable.

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 11.11.081 : sujet n°6**Autorisation de signature avec l'Entreprise PROVENCE MAINTENANCE SERVICE du marché maintenance et exploitation des installations de chauffage et de climatisation des bâtiments communaux**

Le montant de ce marché est fixé comme suit :

Pour la première année, prestation P1+P2+P3 à 102.737,00 € H.T. soit 122 873,45 € TTC,

Pour la deuxième année, prestation P1+P2+P3 à 85.637,00 € H.T. soit 102 421,65 € TTC,

Pour la troisième année, prestation P1+P2+P3 à 85.637,00 € H.T. soit 102 421,65 € TTC.

Une tranche conditionnelle est fixée à 32.950,00 € H.T. soit 39.408,20 € TTC.

Soit un montant total du marché fixé à 306.961,00 € H.T. soit 367.124,95 € TTC.

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 11.11.082 : sujet n°7**Admission en non-valeur des créances irrécupérables**

Ont été admis en non-valeur des créances irrécupérables par le Comptable du Trésor, dont le montant total s'élève à 1.377,04 €

Adopté à l'unanimité



Séance clôturée à 20h10

(*) Pour tout renseignement concernant les délibérations du Conseil Municipal, veuillez vous adresser en Mairie auprès de Madame Maryline ALECH - Service des Assemblées.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2011

ANNEXE

**- PRESENTATION GENERALE DECISION MODIFICATIVE DM1 du 3 Novembre 2011 -
BALANCE GENERALE - B1**

1 - DEPENSES (de l'exercice + restes à réaliser reports N-1)

Chp.	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	900,00		900,00
012	Charges du personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits			
60	Achats et variation des stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00		10 000,00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		1,00	1,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		773 099,00	773 099,00
Dépenses de fonctionnement - Total		10 900,00	773 100,00	784 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 784 000,00

Chp.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budg.)	1 000,00		1 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
19	Différence sur réalisation d'immob.			
(total)	Opérations d'équipement			
20	Immob. incorporelles (sauf 204) (6)	-28 970,00		-28 970,00
204	Subventions d'équip. versées	-100 000,00		-100 000,00
21	Immob. corporelles (6)	250 680,00		250 680,00
22	immob. reçues en affectation (6) (9)			
23	Immob. en cours (6)	-469 000,00		-469 000,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immob. financières			
28	Amortissement des immob. (reprises)		366,00	366,00
29	Provisions pour dépréciation des immob. (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks (5)			
45X-1	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Prov. pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Prov. pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues	186 337,00		186 337,00
Dépenses d'investissement - Total		-159 953,00	366,00	-159 587,00

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES -159 587,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres opérations d'équipement

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détails).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens recrus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

**- PRESENTATION GENERALE DECISION MODIFICATIVE DM1 du 3 Novembre 2011 -
BALANCE GENERALE - B2**

2 -- RECETTES (de l'exercice + restes à réaliser reports N-1)

Chp.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	784 000,00		784 000,00
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprise sur provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		784 000,00		784 000,00

+ R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES: 784 000,00	

Chp.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 000,00		13 000,00
13	Subventions d'investissements	-4 403,00		-4 403,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	-1 000 000,00		-1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectations (8)			
19	Différence sur réalisation d'immob.			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations incorporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
24	Immobilisations affectées concédées			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations		-183,00	-183,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks (5)			
45X-1	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provision pour dépréciation des compte de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		773 099,00	773 099,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	58 900,00		58 900,00
Recettes d'Investissement - Total		-932 503,00	772 916,00	-159 587,00

+ R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES -159 587,00	